

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE NUMÉRIAN

Les membres du Conseil Syndical se sont réunis le 23 décembre 2024 à 09h30 à Le Pouzin, siège du SYNDICAT MIXTE NUMÉRIAN, régulièrement convoqués par le Président M. Jérôme BERNARD en date du 17 décembre 2024.

Présent(e)s : M. BERNARD Jérôme, M. BOUCHARDON Mickaël, Mme BOURJAT Laëtitia, M. CHAUMONT Jean Luc, M. FRANCOIS Patrick, Mme JAUBERT Agnès.

Absent(e)s : Mme AUDIGIER Agnès, M. BARRY Francis, M. BECHERAS Philippe, Mme BERGERON Solange, M. BIENNIER André, M. BRUN Claude, Mme CARRIER Martine, M. CAVROY Antoine, M. CHIARUCCI Fabiano, Mme DAVID Sylvette, M. ESSAYAR Khalid, M. FERLAY Aurélien, M. FOUTRY Jean-Marie, M. GAUTHIER Patrick, M. GRIFFE Gérard, M. LAMBERT Jean-Michel, M. MAZET Grégory, M. MONTBLANC Christophe, M. NAJI Driss, M. PETITJEAN Gilbert, Mme RAMERINI Danielle, M. ROBERTON Gérard, Mme SANCHEZ Josiane, M. TOURVIEILHE Max, M. VILLARD Benoît.

Excusé(e)s : Mme BSERENI Stella, M. CHAPEL Clément, M. LARUE Fabrice, M. LEBRAT Jérôme, M. MASSOLA Christian, M. MOULIN Gilbert, Mme REYNAUD Christelle, M. SENECLAUZE Bruno.

### Pouvoirs :

- M. Pierre MAISONNAT donne pouvoir à M. Jérôme BERNARD.
- M. Jean-Yvon MAUDUIT donne pouvoir à M. FRANCOIS Patrick.

Assistaient en tant qu'invités : Mme BRIELLE Victoria, Mme DOUZET Odile et M. JACOUTON Frédéric.

Nombre de membres en exercice : 40  
Nombre de membres présents : 5  
Nombre de suffrages exprimés : 14

- o Pour : 14
- o Contre : 0
- o Abstention : 0

Secrétaire de séance : M. BOUCHARDON Mickaël.

### DÉLIBÉRATION FIXANT LES TARIFS DES PRESTATIONS DE LA CENTRALE D'ACHATS NUM'ACHATS

**Vu** le Code général des collectivités territoriales ;

**Vu** les statuts du Syndicat Mixte Numérian validés par arrêté préfectoral n° 07-2023-12-29-00005 du 29 décembre 2023 ;

*La présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs du Syndicat Mixte Numérian et peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Lyon dans un délai de deux mois suivant son affichage ou sa publication.*

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE NUMÉRIAN

**Vu** les statuts de la régie autonome du Syndicat Mixte de Numérian notamment le chapitre 5 – Budget et comptabilité ;

**Vu** la délibération DCS2023\_36 du 15 décembre 2023 portant création de la régie autonome financière sans personnalité morale au 1<sup>er</sup> janvier 2024 ;

**Vu** la délibération DCS2023\_45 du 15 décembre 2023 portant création de la centrale d'achats ;

**Vu** que le Conseil syndical initialement convoqué le 17/12/2024 n'a pas atteint le quorum requis ;

Monsieur le Président expose :

- Que la Centrale d'achats Num'achats doit se doter de tarifs liés à l'ingénierie, la livraison et l'installation du matériel vendu via ladite centrale

Monsieur le Président propose d'ajouter cette prestation à la grille des tarifs de la façon suivante :

- Une marge de 10 % sur le prix de vente HT

Type de prestation	Prix HT unitaire
Livraison et installation pour le petit matériel	20 euros HT
Souscription annuelle au marché Canut By Numérian	50 euros HT
Installation et Configuration de postes	90 euros HT
Installation et Configuration d'imprimantes	45 euros HT
Installation et Configuration de NAS	90 euros HT
Installation et Configuration de Tablettes	45 euros HT
Installation et Configuration serveur	864 euros HT

Après l'exposé de M. Jérôme BERNARD, Président,  
Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré :

- **Approuve les tarifs des prestations de la Centrale d'achats,**
- **Autorise le Président à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.**

**Fait et délibéré à Le Pouzin, le 23 décembre 2024,**

**Le Président,**



**Jérôme BERNARD**